



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 1231

Texte de la question

EMPLOI ET COHÉSION SOCIALE

M. le président. La parole est à M. Jean-Michel Dubernard, pour le groupe de l'UMP.

M. Jean-Michel Dubernard. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale.

Le Président de la République...

M. Maxime Gremetz. Qui c'est ?

M. Jean-Michel Dubernard. ... a fait de l'emploi une priorité pour 2004. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*) Les attentes des Françaises et des Français dans ce domaine sont grandes car, nous le savons tous, l'emploi conditionne l'harmonie et le bon fonctionnement de notre société.

Le 5 janvier dernier, notre Premier ministre a annoncé une loi de mobilisation pour l'emploi afin de consolider et d'amplifier le redémarrage économique qui doit se traduire par un recul durable du chômage, que nous souhaitons tous sur ces bancs.

M. Jérôme Lambert. Oui, mais ce n'est plus le même Premier ministre !

M. Jean-Michel Dubernard. L'un des objectifs affichés du Gouvernement est de veiller tout particulièrement à nos concitoyens en situation de fragilité pour leur donner, au mieux, les moyens d'un retour ou de leur maintien dans le monde du travail.

M. Maxime Gremetz. Le RMA !

M. Jean-Michel Dubernard. Monsieur le ministre, vous qui avez en charge la cohésion sociale, pouvez-vous nous dire le sens de l'action que vous allez conduire...

M. Maxime Gremetz. Ah !

M. Jean-Michel Dubernard. ... et les objectifs que vous vous fixez pour faire vivre cette cohésion sociale tellement importante pour notre société ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale.

M. Jean-Louis Borloo, ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale. Monsieur le

Version web : <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QG1231>

président de la commission des affaires sociales, lorsqu'un pays en est à ce point qu'une crise du logement - qui date - devient une crise de société ; lorsque le taux de chômage ne tient plus compte de la plus grande partie des RMistes ; lorsque la crise de l'école est si aiguë, notamment pour les élèves les plus fragiles ; lorsqu'il existe de tels écarts entre les territoires ; lorsque toutes les crises se conjuguent, logement, emploi, inactivité, précarité, et que tous les dysfonctionnements se cumulent sur les mêmes familles et dans les mêmes quartiers,...

M. Albert Facon. Pas dans les Hauts-de-Seine !

M. le ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale. ... lorsque l'on en vient à être tenu, à juste titre, à faire voter une loi sur la laïcité, mesdames et messieurs les députés, c'est que nous sommes face à un risque majeur de désintégration républicaine.

C'est pourquoi le Premier ministre a souhaité que les frontières entre l'emploi, les politiques sociales et le logement soient effacées.

Aujourd'hui, il n'est plus temps de commenter avec habileté les dysfonctionnements de notre pays.

Il n'est plus temps non plus d'invoquer les héritages successifs ou les responsabilités des autres !

(*Exclamations et applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Il s'agit, aujourd'hui, d'inscrire noir sur blanc les dix plus graves dysfonctionnements de la société française dans tous ces domaines et d'élaborer un plan national de la cohésion sociale qui fera appel à tous les partenaires : régions, départements, villes, partenaires sociaux, organismes HLM, caisses d'allocations familiales, et évidemment l'Etat avec au premier plan le service national pour l'emploi. Dans les dix semaines qui viennent, je présenterai à l'arbitrage du Premier ministre...

Plusieurs députés du groupe socialiste. Lequel ?

M. le ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale. ... un programme national qui aura bénéficié d'un travail approfondi réalisé en collaboration avec la ministre de la famille, le ministre de la justice, et le ministre des finances, dont chacun connaît le grand talent. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) Ce programme sera soumis aux forces vives de la nation, au premier rang desquelles figurent les groupes parlementaires et la commission des affaires culturelles, familiales et sociales.

M. le président. Monsieur le ministre...

M. le ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale. Aujourd'hui, j'ai la conviction que l'intégration était en panne, que la désintégration nous guettait. Mais j'ai confiance en notre capacité à relever collectivement ce défi. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur quelques bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. Henri Emmanuelli. Il fait du vent !

M. Christian Paul. Il ne dit rien, mais il le dit bien !

Données clés

- Auteur : [M. Jean-Michel Dubernard](#)
- Circonscription : Rhône (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
- Type de question : Question au Gouvernement
- Numéro de la question : 1231
- Rubrique : Emploi

Version web : <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QG1231>

- Ministère interrogé : emploi
- Ministère attributaire : emploi

Date(s) clée(s)

- Question publiée le : 7 avril 2004
- La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 7 avril 2004